

Communiqué de presse

Laplume, un projet agrivoltaïque pour allier production d'électricité et adaptation au changement climatique

Laplume, le 6 octobre 2025

À Laplume, BayWa r.e., la SEM Avergies et la famille Guiol développent un projet agrivoltaïque associant des ombrières photovoltaïques semi-transparentes et des trackers solaires. Objectif : protéger noisetiers et cultures des aléas climatiques, tout en produisant l'équivalent de plus de la moitié de la consommation électrique résidentielle d'Agen.

Le projet prévoit d'équiper d'ombrières photovoltaïques semi-transparentes une quinzaine d'hectares de noisetiers, tandis que des trackers solaires seront installés sur une trentaine d'hectares de grande culture. Ces installations permettront de produire plus de 48 000 MWh d'électricité verte, soit la consommation d'environ 21 000 personnes, tout en apportant des solutions aux aléas climatiques auxquels font face les exploitants agricoles.

La famille Guiol, BayWa r.e. et la SEM Avergies, filiale du syndicat d'énergie regroupant les 319 communes du Lot-et-Garonne, collaborent depuis 3 ans pour mener à bien ce projet agrivoltaïque. Des études techniques, environnementales, agricoles et paysagères ont été lancées fin 2023. Le dépôt des demandes d'autorisations est prévu début 2026. Sous réserve d'obtention des autorisations, la mise en service pourrait intervenir à horizon 2030.

Une exploitation familiale en transition

Agricultrice depuis plus de 60 ans sur Laplume et Marmont-Pachas, la famille Guiol a vu ses vergers de noyers et noisetiers durement touchés par le gel, la sécheresse et la grêle. Pour assurer la pérennité de l'exploitation et anticiper sa transmission, elle a choisi l'agrivoltaïsme.

Convertie en agriculture biologique depuis 2018, l'exploitation s'est déjà illustrée par son engagement environnemental : enfouissement des lignes électriques, entretien des haies et fossés, plantation de plus de 44 000 arbres. Le projet agrivoltaïque s'inscrit dans cette logique de résilience, en combinant production agricole et énergie renouvelable locale.

« Les aléas climatiques fragilisent chaque année un peu plus notre production. Avec ce projet agrivoltaïque, nous voulons protéger nos cultures, sécuriser l'avenir de l'exploitation et préparer la transmission de notre ferme familiale » explique Audrey Guiol, agricultrice à Laplume

Protéger les cultures des aléas climatiques

Des panneaux semi-transparents conçus pour les noisetiers

Le projet de Laplume prévoit notamment l'installation d'ombrières photovoltaïques semi-transparentes couvrant 15 hectares de vergers. Ces panneaux filtreront une partie de la lumière pour s'adapter aux besoins des noisetiers, réduisant l'évapotranspiration et protégeant les cultures des événements climatiques extrêmes, tels que les vagues de chaleur ou la grêle.

Un démonstrateur de 4 hectares est actuellement développé par la SEM Avergies à La Sauvetat-sur-Lède, avec l'appui d'ACTEAM ENR, BayWa r.e. et d'un collectif d'experts agricoles et scientifiques (Invenio, Agrisoléo, Solagro, ACMG), et sera construit prochainement. Plusieurs degrés de transparence sont expérimentés et les premiers résultats attendus orienteront le choix final des panneaux.

Des trackers solaires en inter-rang de grandes cultures

Face aux incertitudes de débouchés de la filière noisette, la famille Guiol a décidé de diversifier son activité agricole. L'exploitation amorce ainsi un retour vers son activité historique : la grande culture. Cette diversification permettra de préserver la viabilité économique de l'exploitation et de la pérenniser dans une perspective de transmission du père à la fille.

Des trackers solaires vont être installés en inter-rang sur une trentaine d'hectares de grandes cultures : il s'agit de modules photovoltaïques sur structures monopieux suivant la course du soleil et dont l'orientation est pilotable en cas de passages d'engins agricoles.

L'agrivoltaïsme offre de multiples services à l'agriculture :

- **Bénéfice agronomique** (protection contre le gel, la grêle, meilleure pollinisation)
- **Adaptation au changement climatique** (protection contre les brûlures solaires)
- **Réduction des charges d'irrigation** (30 à 50 % d'économie d'eau)
- **Production d'une électricité renouvelable** de 48 GWh par an.

« Nous travaillons avec nos partenaires à faire à Laplume un projet agrivoltaïque de qualité, porteur de valeur agricole et économique et bien intégré dans le territoire. Cette permanence vise à informer la population locale et être à l'écoute des attentes. » indique Celia Couvert, cheffe de projets solaires de BayWa r.e. France.

A propos de BayWa r.e. France

BayWa r.e. devient un producteur indépendant d'électricité (IPP). Ses activités couvrent la planification, le développement et la construction de systèmes éoliens, solaires et de stockage par batterie (BESS), ainsi que leur exploitation, leur maintenance et la commercialisation de l'énergie. L'entreprise est également un acteur mondial de premier plan dans la distribution de matériel solaire. BayWa r.e. a mis en service plus de 6 GW d'énergies renouvelables et gère plus de 10,5 GW d'actifs.

Actif en France depuis 2005, BayWa r.e. a déjà installé 410 MW éoliens et solaires et assure la gestion de 1,3 GW d'actifs renouvelables. Actif sur le secteur de l'éolien en mer, l'entreprise est co-actionnaire du projet Pennavel, lauréat de l'appel d'offres 5 au sud de la Bretagne.

Leader européen sur le marché du solaire flottant, expert en agrivoltaïsme et acteur majeur de l'éolien en mer, BayWa r.e. accélère la transition énergétique avec et pour les territoires.

L'entreprise est détenue conjointement par deux actionnaires :

- BayWa AG, groupe international fondé en 1923, propose des solutions innovantes et durables dans les secteurs de l'agriculture, des matériaux de construction et de l'énergie ;
- Energy Infrastructure Partners, leader de l'investissement dans les infrastructures énergétiques, gère plus de 7 milliards d'euros pour le compte d'investisseurs internationaux.

www.baywa-re.fr

A propos de la SEM Avergies

La **SEM Avergies** a été créée par le Syndicat départemental de l'énergie réunissant les 319 communes du Lot-et-Garonne. C'est un acteur local au service de l'intérêt général et des communes engagées dans la transition énergétique avec des partenaires fiables et locaux. La SEM fait déjà preuve de qualité avec ses 26 projets en service dans le Lot-et-Garonne.

https://avergies.fr/sem_avergies/

Contact Presse : Tristan Saramon / tristan@decarb.one / 06 66 66 29 41